

Saison 2024-2025 Le Nouveau Relax

Il vous appartient d'imprimer le formulaire pour bénéficier de l'offre. Le théâtre ne fait pas d'impression.

Réductions accordées dans la limite des crédits disponibles :

- Soit d'une réduction de 5 euros sur les billets à l'unité vendus pour les spectacles de la saison 2024/2025 et organisés par Le Nouveau Relax.
 Les spectacles organisés par des tiers et les billets d'un montant inférieur ou égal à 5 euros ne permettent pas aux agents de bénéficier de cette réduction.
 Cette réduction est limitée à 2 billets par famille, dans la limite des places disponibles.
 - Les tarifs de groupe s'appliquent.
- Soit d'une réduction de 10 euros sur un abonnement, dans la limite des places disponibles.
 - Les tarifs de groupe s'appliquent.
- 1- Remplissez ce document
- 2- Présentez-vous à l'accueil du théâtre de la Madeleine (aux jours et heures d'ouverture), muni de ce document imprimé, accompagné d'un justificatif d'appartenance ministérielle*, qui sera conservé par le théâtre et d'une copie de votre livret de famille.
- **3-** Votre choix de réduction tarifaire :
 - Soit d'une réduction de 5 euros sur les billets à l'unité vendus pour les spectacles de la saison 2024/2025 et organisés par Le Nouveau Relax. Les spectacles organisés par des tiers et les billets d'un montant inférieur ou
 - égal à 5 euros ne permettent pas aux agents de bénéficier de cette réduction. Cette réduction est limitée à 2 billets par famille, dans la limite des places disponibles.
 - Les tarifs de groupe s'appliquent.
 - Soit d'une réduction de 10 euros sur un abonnement, dans la limite des places disponibles.
 - Les tarifs de groupe s'appliquent.

Nom*:			
Prénom*:	• • • • • • • • • • • •	• • • • • • • • • • •	
Nom complet du ministère de rattachement *:			
Adresse administrative (agents actifs) ou résidenti	elle (ag	gents r	·· ·etraités)* :
N° de téléphone :	••••••		
DATE de remise de la fiche *:			
Nombre de billets achetés par l'agent * :			
- à son bénéfice	oui	non	
- au bénéfice de la personne de sa famille		oui	non
(conjoint-e, concubin-e et enfants à charge jusqu'à 18 ans)			
Abonnement souscrit par l'agent :			
- à son bénéfice :	oui	non	
- au bénéfice d'une personne de sa famille :		oui	non

Au choix, pour justifier votre appartenance ministérielle

(conjoint-e, concubin-e et enfants à charge jusqu'à 18 ans)

- * Copie du dernier bulletin de salaire (le haut faisant apparaître votre code ministériel suffit)
- * Copie de votre carte professionnelle
- * Copie du dernier titre de pension

Un justificatif attestant de votre lien de parenté avec le bénéficiaire (livret de famille par exemple) pourra vous être demandé.

^{*}Renseignements obligatoires